



# Le gazon

Si vous avez un petit terrain, il vous suffit de mulcher, c'est-à-dire de tondre très finement et le laisser sur place. Cela enrichira votre sol. Mais si vous constatez la prolifération de mousse, c'est que votre sol s'acidifie. Vous pouvez compenser cette acidification en épandant un peu de cendre de bois entre 70 et 100 grammes au m<sup>2</sup> /an, soit deux grosses poignées par an au m<sup>2</sup>. Plus de précisions sur [www.jardindespepins.fr](http://www.jardindespepins.fr)

Démonstration de mulchage dans «l'entretien du jardin facile», un des films de notre série sur le compostage. À découvrir ou redécouvrir sur notre site internet !

Si vous avez un grand terrain, vous pouvez en transformer une partie en prairie permanente.

Le principe est de faucher en mosaïque, c'est-à-dire que vous n'allez pas tout faucher en même temps. Certaines parties le seront au printemps, d'autres en automne et d'autres après plus d'un an. Cela permet de maintenir une biodiversité maximale.

Il existe plusieurs types de prairies fleuries, suivant les conditions écologiques du terrain. Pour démarrer, nous vous conseillons le site très complet de Seine et Marne Environnement : [www.me77.fr](http://www.me77.fr). Vous y trouverez aussi une liste de vendeurs de graines adaptées pour le premier ensemencement.

Pour aller encore plus loin dans la protection de la biodiversité au jardin, nous vous conseillons le site [www.jardinsdenoe.org](http://www.jardinsdenoe.org), à découvrir...

Rien ne vous empêche, dans une prairie, de tracer quelques chemins à la tondeuse, bien droits, ou en courbe...



## Au potager

Comme vous l'avez déjà découvert dans notre lettre N°7 spéciale compostage, il n'y a pas de déchets au potager, seulement des ressources !

Et maintenant avec cette lettre, il n'y aura bientôt plus que des ressources partout au jardin !



Bonne saison d'automne !

Si vous avez la moindre question, n'hésitez pas à nous contacter : SMICTOM de la Région de Fontainebleau, 56 Route de Bourgogne, Veneux-Les-Sablons [www.smictom-regionfontainebleau.fr](http://www.smictom-regionfontainebleau.fr)



# Et la prévention des déchets verts...

Pour rappel, voici sur cette page l'éventail des solutions qui s'offrent à vous sur le territoire du SMICTOM de la Région de Fontainebleau pour gérer vos déchets verts. Et après ce tour d'horizon, nous

irons plus loin avec la prévention des déchets verts. Nous vous proposerons plusieurs solutions pour modifier votre jardin et ainsi produire moins ou plus de tout de déchets verts.

Oui, c'est possible !

Et avec moins de travail, en plus !

## Les solutions :

- Rappel de la lettre N°12 -

### Le compartiment de la poubelle marron.

Cette solution d'appoint n'a pas pour vocation de répondre à toutes les demandes. Attention, les déchets verts sont interdits dans les ordures ménagères.

### La déchèterie

Ce service vous permet de vous débarrasser d'un plus grand volume de déchets en vous déplaçant vous-même. Pour plus d'information sur les déchèteries et les nouvelles modalités d'accès, vous pouvez vous rendre sur le site internet du gestionnaire [www.lombric.com](http://www.lombric.com) ou lui téléphoner directement au : N°VERT SMITOM-LOMBRIC : 0 800 814 910

### Allo déchets

Le service Allo déchets vous permet d'avoir un enlèvement chez vous de tous les déchets qui sont acceptés en déchèterie pour un coût réduit. Pour prendre rendez-vous ou vous renseigner sur les modalités d'accès : 01 64 23 35 54

### Le paillage

Il permet de se servir de toutes sortes de résidus pour bénéficier des bienfaits de cette pratique. Vous pouvez pailler toutes les plantes, des plus petites, les annuelles aux plus grandes, les arbres. Pour ce faire, vous pouvez utiliser la tonte, les herbes, les feuilles et même les petites branches de taille. Cela permet de limiter les herbes non sollicitées, cela diminue l'évaporation du sol, cela protège la surface du sol et sert de refuge et de nourriture à tous les êtres vivants qui y habitent... Une prochaine lettre sera consacrée à cette technique.

### Le broyage

Plus poussé que le paillage, cela consiste à broyer les petites branches, les rameaux, pour obtenir un broya. Ce broya peut servir ensuite comme paillage ou même pour constituer des chemins plus «naturels» avec une sensation de douceur et de chaleur que n'apporte pas le sable ou les graviers.

### Le compostage

- voir la lettre N°7 -

Le SMICTOM soutient activement l'activité de compostage car c'est un fort levier de prévention des déchets. Nous vous proposons des composteurs à moitié prix, montés et livrés chez vous !

Nos lettres sont toutes disponibles en permanence sur notre site internet et en version papier sur demande au SMICTOM.

Venez maintenant découvrir la prévention des déchets verts dans les pages suivantes...

Le SMICTOM propose des composteurs à moitié prix !  
 En bois, un 400 et un 800 litres pour 27 et 34 €  
 En plastique, un 400 et un 600 litres pour 20 et 28 €  
 Avec la livraison et le montage gratuits !  
 En plus, vous recevrez une plaquette sur le compostage et un bio-seau très pratique pour la cuisine ! N'hésitez plus, passez votre commande en un coup de fil !

**N° Vert 0 800 133 895**

GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE





# Les arbres, les massifs et les haies

La première des règles est de planter local ! Tout ce qui est exotique, c'est-à-dire provenant de l'extérieur de notre zone écologique, sera peu ou mal adapté. Ce sera surtout la faune et la flore locales qui auront du mal à s'adapter.

**Pour les massifs**, il en va de même. Vous pouvez utiliser le noisetier pour faire un bouquet, le houx est d'un très beau port et l'églantier apportera quelques touches de couleurs lors de sa floraison.

**Pour les arbres**, il y a de très belles espèces locales comme le chêne pédonculé, l'aulne glutineux ou l'orme champêtre.



Un chêne peut vivre plusieurs siècles...



Les noisetier font la joie des écureuils



Ne vous plantez pas, plantez local !

## Les films pédagogiques du SMICTOM

Rendez-vous sur la page «compostage» de notre site internet pour découvrir ces petits films faits maison ! Après l'«Introduction», vous pourrez voir comment «Démarrer le compostage» puis « Que mettre dans le composteur». Ensuite, vous verrez «Comment conduire son composteur» puis «Les différentes phases du compost» et comment s'en servir. Et enfin «l'entretien du jardin facile». Le tout dans la joie et la bonne humeur !



Cliquez vite sur [www.smictom-regionfontainebleau.fr](http://www.smictom-regionfontainebleau.fr)



**Pour les haies**, les plantes locales sont aussi à privilégier. Ensuite, il ne vaut mieux pas planter un arbre de croissance rapide comme le thuya. C'est vrai, il poussera très vite au début et vous cachera efficacement des voisins. Mais voilà, une fois à la bonne hauteur, il continuera à pousser, encore, et encore. Le thuya libre peut atteindre plus de 20 mètres de haut ! De plus, étant exotique, il contribue très peu à la biodiversité.

En mélangeant toutes ces espèces, vous pouvez avoir tous ces bienfaits réunis et dans le même temps créer une haie champêtre très riche en biodiversité ! Choisissez les essences qui vous conviennent. Si vous ne voulez pas tailler, préférez les arbustes. Ils s'arrêteront de grandir naturellement, tout simplement !

Vous trouverez tous les renseignements sur les essences locales et comment vous les procurer sur le site de Seine et Marne Environnement.

Votre haie champêtre peut avoir plusieurs fonctions. Elle peut délimiter votre terrain ou faire coupe vent avec un feuillage persistant comme le buis ou le genévrier. Elle peut aussi produire des fruits avec le groseillier, le framboisier, le prunellier ou le sureau noir. Elle peut aussi produire du bois avec certaines espèces comme le saule blanc ou le frêne élevé pouvant être taillé en têtard.



Les framboisiers font la joie des enfants

Retrouvez toutes nos lettres sur le jardin :



N°12 Et le printemps



N°7 Et le compostage



N°17 Et le jardinage d'automne

## Produire moins de déchets, c'est facile avec le SMICTOM !

Si vous désirez vous abonner à cette lettre, envoyez simplement « je souhaite m'abonner à la lettre du SMICTOM » avec votre nom, prénom et adresse mail à [smictom2@wanadoo.fr](mailto:smictom2@wanadoo.fr)

